

LE

JOURNAL DE QUÉBEC,

POLITIQUE, COMMERCIAL, INDUSTRIEL ET LITTÉRAIRE.

On s'abonne à Québec, aux bureaux du Journal, près l'Archevêché. Le prix de l'abonnement est de QUATRE PIASTRES par an; on peut s'abonner pour 6 mois. Caux qui veulent discontinuer doivent nous en avertir un mois avant l'expiration de l'abonnement, soit de 6 ou 12 mois.

L'éditeur-proprétaire A. CÔTÉ, à qui toutes correspondances, lettres, etc., doivent être adressées franco.

PAIX DES ANNONCES.—Six lignes... 2-64. Au-dessus de six lignes et pas plus de dix... 3-41. Pour chaque ligne au-dessous... 41. Une remise libérale est accordée pour les annonces à long terme.

CANADA.

QUÉBEC, 19 JANVIER, 1856.

Les dépêches de l'Amérique sont de la plus haute importance. Il en résulte évidemment que plus que jamais, on est à la guerre. On a traité de toutes parts, et s'il est vrai qu'un traité offensif a été poussé à la fortune militaire des puissances occidentales, elle entrerait elle-même en campagne au printemps prochain.

La Russie semble résister à toutes les propositions : elle pousse à la guerre sainte, elle veut entraîner les populations entières, par des promesses d'émancipation et de réforme. Cela étant, toutes choses seront poussées à l'extrême, et l'Europe devra, pour la superbe entêtement de la Russie, jouer longtemps encore son repos et son bien-être.

Les peuples ont besoin de paix : la misère les atteint, la guerre les décime, il ne faudrait pas qu'ils fussent poussés au désespoir.

La Russie assume toute cette responsabilité de sang et de maux : mais il ne saurait être en son pouvoir de tenir le monde en échec. Elle a en déjà de cruelles, d'humiliantes épreuves. Puisqu'elle pousse à bout les puissances occidentales, il faudra qu'elle expie toute la somme du mal, et que prise entre son orgueil et sa défaite, elle rende compte enfin de toutes les calamités dont elle est l'auteur.

Ainsi se déroulera le terrible drame qui se joue depuis plus de 15 mois, dans l'Europe. C'est la morale, c'est la justice, c'est la loi providentielle qui le veut ainsi.

Mais en attendant que fera l'Autriche ? que fera la Prusse ?

L'Autriche a des habitudes de tergiversation qui lui font gagner du temps, et qui n'exposent ni ses hommes ni son argent. La Prusse avise et conseille.

Ce rôle doublement facile va-t-il changer au profit des alliés ? Il est certain que l'attitude passive de ces deux puissances, qui couvrent et contiennent la confédération germanique, ont fait une grande partie de la force de la Russie. On le sent, on le dit en haut comme en bas, mais on laisse faire la Prusse et l'Autriche.

Dépêches Télégraphiques.

Nouvelles d'Europe

ARRIVÉE DU VAPEUR AMERICA.

Halifax, 17 janvier.

Le vapeur America est arrivé à Halifax à 7 h. hier au soir.

Les nouvelles de Suède sont à la guerre. Les chantiers militaires et navals sont en opération constante, et les apparences sont, qu'en conformité des articles secrets du traité, la Suède entrera en campagne avec les alliés ce printemps.

La Suède a en mains, un surcroît de revenu d'environ un million de Thalers, qui sera employé à l'équipement de l'armée et de la marine.

Le gouvernement Danois a consenti, dit-on, à l'établissement de magasins de dépôt, pour la flotte anglaise à Kiel, où la flotte à son rendez-vous en avril.

SECOND RAPPORT.

Les rapports de Gortschakoff à la date du 16 décembre disent que dans une sortie, les cosaques ont défait, près de Kertch, un fort escadron de la cavalerie anglo-turque, sous

le commandement du général Vivian, le commandant anglais et 47 hommes ont été faits prisonniers.

Les Russes ont été renforcés par un régiment des hussards de la garde et le général Radetsky. Plusieurs corps de troupes se sont dirigés de la Crimée sur la Bessarabie.

On n'a pas connaissance qu'elles fussent totalement évacuées la Crimée et être remplacées immédiatement par des troupes faisant partie de la milice de réserve.

Gortschakoff sera remplacé, dit-on dans le commandement de la Crimée, par le comte Ostensaken.

Le premier reprendrait le commandement des troupes du Danube.

Les chaloupes canonnières des alliés qu'on avait laissées à Kinburn, se sont trouvées engagées dans la glace et tous les efforts qu'on avait faits pour les en retirer, étaient demeurés sans succès.

Une rumeur circulait mais n'était pas confirmée, que le général Pelissier était nommé commandant en chef des armées alliées et que l'amiral Lyon avait le commandement de toutes les flottes.

Un parti moscovite fait les plus grands efforts pour renverser Gortschakoff, qui a été nommé gouverneur militaire de Cronstadt.

ASIE.—Omer Pacha est revenu aux redoutes de Kaleb, renonçant à l'intention d'attaquer maintenant à Kutais.

Le général russe a pris lui-même possession d'Helesun Kaleg, dès qu'il a su que Selim Pacha avait abandonné Erzeroum.

La grande partie de l'armée Russe passera l'hiver à Kars.

On a vu de Constantinople à la date du 24 décembre dernier, portent que plusieurs personnes ont quitté déjà Erzeroum, dans la crainte d'une attaque par l'armée russe.

Ces personnes se sont réfugiées à Trébizonde.

L'Invalide Russe publie une proclamation du général Monravieff, appelant toutes les populations d'Imérie, de Gouviel et de la Mingrelie à seconder une guerre d'extermination contre les ennemis. On croit que cette mesure a déterminé Omer Pacha à la retraite.

RUSSE.—Le czar a ordonné au commandant de Finlande dans les provinces de la Baltique, à présenter un rapport sur les moyens de défense, au conseil de guerre qui siège en ce moment à St. Pétersbourg.

On veut des soumissions pour fournitures d'armes et de munitions. De nouveaux régiments de carabiniers se levèrent.

On promet aux serfs leur émancipation, afin d'obtenir leur enrolement, tandis qu'autre part, les droits imposés par feu l'empereur Nicolas sur les classes nobles sont supprimés. Le czar a même décrété que les paysans posséderaient des terres en culture dans la Pologne.

La popularité d'Omer Pacha est bien compromise par suite de l'insuccès de sa dernière expédition.

FRANCE.—Grande fête militaire à Paris le 22 décembre, à l'occasion de l'entrée des régiments revenus de Crimée. Une foule immense encombra les rues, et il y avait partout des bannières et des arcs de triomphe.

Les troupes accueillies avec enthousiasme par la population se sont rangées en cercle autour de la colonne de juillet, elles étaient composées du 2e, du 3e et du 50e de ligne qui se sont distingués à la tour de Malakoff, les chasseurs à pied, les zouaves, l'artillerie et les gendarmes de la garde et deux régiments de grenadiers en faisaient partie.

L'empereur accompagné du prince Napoléon s'est rendu sur la place de la Bastille où il a prononcé l'allocution suivante.

« Soldats ! Je viens au devant de vous, comme autrefois le sénat romain allait à lui-même à la rencontre de ses légions victorieuses. Je viens vous dire que vous avez bien mérité de la Patrie. L'émotion que j'éprouve est profonde, mais au bonheur de vous voir, se viennent mêler de sensibles regrets pour tous ceux d'entre vous qui ne sont plus, comme le déplaisir de n'avoir pu vous conduire moi-même au champ de bataille.

« Soldats de la garde et vous soldats de la ligne, soyez les bien-venus ! vous représentez ici ensemble cette belle armée d'Orient, dont la valeur et la constance ont une fois de plus fait la gloire de nos drapeaux et reconquis pour la France, le rang qui lui appartenait. Votre patrie attentive à tout ce qui se fait en Orient, est fière des nobles exploits que vous venez d'accomplir et que vous commandait la résistance opiniâtre de l'ennemi.

« Je vous ai rappelés, sans attendre la fin de la guerre, parce qu'il est juste de relever les régiments qui ont le plus souffert afin que tout à tour, chacun soit à même de réclamer sa part de gloire et d'avantages.

« J'ai besoin qu'il y ait en France une forte armée, faite à la guerre, prête à marcher partout où le cas l'exige. Conservez donc vos habitudes guerrières, profitez de votre expérience, soyez prêts toujours à répondre s'il le faut à mon appel, mais aujourd'hui remerciez Dieu de vous avoir préservés, oubliez les épreuves de la vie de soldat et marchez avec orgueil au milieu de vos frères d'armes et parmi les concitoyens qui sont là pour vous applaudir. »

Les troupes ont ensuite diné en présence de l'Empereur, de l'Impératrice, du général Canrobert etc., chaque soldat dans Paris avait reçu une gratification de deux francs.

Se trouvant à Paris l'amiral Lyons et le général de la Marmora.

ESPAGNE.—Le duc de Sotomajor s'est suicidé.

PORTUGAL.—Les Cortes devaient s'ouvrir le 2 janvier.

INDE ET CHINE.—Nous avons par l'arrivée de la maille de l'Inde des nouvelles intéressantes.

Une bataille s'est donnée le 17 novembre, entre les insurgés et les troupes anglaises sous le commandement du capitaine Barlow, secondant les troupes du roi d'Oude. 500 hommes sont restés sur le terrain et les insurgés se sont dispersés : mais l'ordre est loin d'être rétabli dans le pays.

La ville d'Herat a été prise par les Perses, ce qui a produit une négative sensation. Herat étant la clef du nord de l'Inde. On parle d'une expédition jusqu'au golfe Persique dans le but de contraindre la Perse à lâcher sa conquête.

Des communications de Manille à la date du 19 novembre, parlent d'un événement horrible, le navire américain le *Warley* ayant à bord des travailleurs chinois s'était arrêté à Manille, pour y donner la sépulture à son capitaine, cette circonstance donna lieu à un soulèvement qui entraîna la mort de quelques rebelles sur lesquels le second du navire fit feu, en conséquence après, tous les autres à fond de cale, il se rendit ensuite à terre pour assister aux funérailles, les écoutilles ouvertes à son retour, on trouva sur 450 hommes 251 étaient morts d'asphyxie, le second et l'équipage ont été emprisonnés par ordre des autorités espagnoles. On ajoute que le consul américain a refusé toute enquête à ce sujet.

Les dernières nouvelles télégraphiques de Londres à Liverpool, disent qu'un grand conseil de guerre sera tenu sous peu de jours à Paris, et que l'Angleterre y sera représentée par le duc de Cambridge, sir Richard Airey et sir Henry Jones, outre les amiraux Edouard Lyons et Dundas. Le but de ce conseil extraordinaire est de recueillir, échanger et régler tout ce qui peut concerner la guerre.

Dernières nouvelles de l'étranger.

Samedi 5 janvier.

REFORME EN RUSSIE.—Hambourg, 4 janvier.—Le grand duc Constantin est à la tête du service de la marine en Russie. Il a expédié dans ses divers départements, des circulaires ordonnant que les rapports soient désormais entièrement conformes à la vérité. On ne veut plus tolérer les abus et les dilapidations, les employés réfractaires seront destitués.

On s'attend à ce que la réponse du comte de Nesselrode ne sera que la confirmation des déclarations contenues dans la circu-

laire du 22 décembre.

Nos correspondants de Berlin ne croient pas que la mission du comte Esterhazy porteur de l'ultimatum des puissances, ait une heureuse issue.

Le journal le Nord publie une analyse de la circulaire du comte de Nesselrode. Cette circulaire énonce que le désir exprimé par l'empereur des Français dans la solennité de la clôture de l'exposition universelle en faveur de la paix, reste encore celui de la Russie. Touchant la conférence de Vienne la circulaire dit : *Aux alliés, le tort de l'avoir rendue infructueuse.*

Dans cette circulaire du comte de Nesselrode, la Russie notifie sa résolution de ne point vouloir traiter la question de la liberté des eaux de la mer Noire, on suppose aussi qu'elle refusera toute son adhésion aux termes de la cession de la partie de territoire, qui doit assurer la navigation du Danube, formulée de cette manière : *Cession de tout le territoire nécessaire, pour assurer à tous les peuples, la libre navigation du Danube.*

On a de fortes raisons de croire que l'Autriche n'entrera pas en campagne, au printemps prochain contre la Russie, à moins qu'elle ne soit sûre de la participation énergique de la confédération germanique.

RUSSIE.—La Cour est loin d'être satisfaite de la mission du baron Zebace, à St. Pétersbourg, et le colonel Mantouffil a été dirigé sur Breslve, pour connaître en quelle mesure, la Bavière et la Saxe se trouvent engagées envers les puissances occidentales. Il devait quitter Berlin le 30, et se rendre à Vienne, pour y porter la réponse de la Prusse à la lettre, par laquelle l'Autriche lui a communiqué les nouvelles tentatives faites à St. Pétersbourg.

Le Journal Allemand de Francfort annonce que la mission du baron Zebace à St. Pétersbourg est le résultat d'un accord entre les Cours de Munich et de Saxe.

Une cérémonie funèbre, digne en tous points de l'honneur éminent dont la marine entière déplore la perte, a été célébrée à Toulon le 5 de ce mois, pour rendre à la dépouille mortelle de l'amiral Brat les honneurs qui lui étaient dus.

An moment du débarquement, le corps de l'amiral a été reçu sous un canopy orné à ses quatre angles de fuseaux de drapeaux nationaux, de canons et d'armes russes.

M. le vice-amiral Dubouche, préfet maritime, se rendant l'interprète de la marine, a adressé un dernier hommage à la mémoire de l'illustre amiral, en prononçant, malgré la douleur et vive émotion dont son cœur était pénétré, les paroles suivantes :

« Messieurs,

« L'Empereur attendait le retour de ses vaisseaux de la Mer-Noire, et nos canons étaient prêts à saluer une arrivée triomphante.

« Et nous voici, un crêpe à l'épée, devant un froid cercueil ; nos canons saluent avec douleur un trépas inattendu ; nos sympathiques félicitations se changent en funèbres hommages.

« Brat est mort sur le *Montebello*, qui portait avec fierté son pavillon d'amiral, donnant sa vie à la France et à la civilisation, dans une guerre providentielle que le bon ordre du monde commande et justifie.

« Sa vie, messieurs, est connue de tous. Armand-Joseph Brat, entré à l'école navale de Brest en 1811, était aspirant en 1815, et enseigne en 1819. Dès ses premiers débuts, il se fit remarquer par son intèrité, sa résolution, la sûreté de son coup d'oeil et son amour passionné pour la marine. Il avait ce qui presage et fait les grands hommes, il avait du cœur et de la volonté.

« Lieutenant de vaisseau en 1827, il était officier de manœuvres sur le *Breda*, à Navarin ; et ses brillantes manœuvres sont restées dans les traditions de l'armée.

« A la croisière d'Afrique, en 1830, le brick le *Silène* qu'il commandait, ayant naufragé, Brat fut fait prisonnier de guerre et incarcéré dans le bagne d'Alger. Cruelle épreuve, où sa constance et son énergie n'avaient pas faibli un instant au jour de la dé-

livrance par notre glorieuse expédition d'Afrique.

« Capitaine de corvette en 1831, et capitaine de vaisseau en 1838, il se distingua dans ces divers commandements, ne croyant jamais faire que son devoir, et toujours faisant plus que son devoir.

« Pendant son gouvernement de nos établissements dans l'Océanie, il acaécit avec un courage héroïque une insurrection générale fomentée par les chefs Kanaques ; l'autorité de la France fut respectée et fortifiée.

« En 1846 il était contre-amiral.

« Son caractère et son intelligence étaient au niveau des plus hautes missions administratives et militaires ; soit que, préfet maritime à Toulon, après les journées de juin, il eût à y maintenir l'ordre dans des temps agités encore ; soit que, gouverneur-général des Antilles, il eût à organiser le travail colonial, dans cette brûlante transition de l'esclavage à la liberté ; soit que, dans les conseils de l'amirauté, il eût à débattre les grandes questions de notre établissement naval ; soit que, commandant l'escadre de l'Océan en 1853, il eût à discipliner et à former nos équipages pour la lutte qui se préparait ; soit enfin que, commandant en sous ordre dans la Mer-Noire, il eût à seconder l'amiral Hamelin dans ses grandes opérations de débarquement et de l'attaque si remarquablement préparées et si glorieusement accomplies par le commandant en chef de la flotte, Brat se montra toujours le digne lieutenant de l'amiral qui sut illustrer, à bord de la *Ville-de-Paris*, un nom deux fois cher à la marine impériale.

« Au retour de l'amiral Hamelin, Brat fut investi du commandement en chef, et il sut exercer, s'entendant loyalement avec la marine anglaise, concertant habilement les forces des forces navales avec l'action des forces de terre, en sorte qu'il fut unie dans les plans, ensemble dans les mouvements et coopération parfaite. Toujours compris par ses vaillants capitaines et ses braves marins, que son ame de feu électrisait, il dirigea avec un succès brillant les expéditions de la mer d'Azoff et de Kertch, la bataille de Sébastopol, et sous le feu irrésistible de ses batteries flottantes, réduisit victorieusement la forteresse de Kinburn.

« L'Empereur l'avait promu à la dignité d'amiral, magnifique récompense d'une telle vie et de si éminents services.

« Il venait, Messieurs, déposer son deuil sur les marches du trône impérial. Mais la vie s'échappait de ce corps exténué par les longues fatigues et la maladie. Brat ne vivait, pour ainsi dire, que par des efforts suprêmes de volonté, arrachant à la mort, jour par jour, un peu de temps encore... Il n'est plus !

« Ne troublons pas, Messieurs, dans le sanctuaire domestique, l'inconsolable douleur d'une noble et sainte femme et de ses trois jeunes enfants. Les regards de l'Empereur, qui aime à reconnaître les généreux services rendus à la patrie, tomberont sur la famille de l'amiral Brat.

« Voyons cette mort comme il convient à des soldats.

« An terme d'une mémorable campagne couronnée par l'amiralat, après avoir inscrit son nom à côté des noms de Sébastopol, de Kertch et de Kinburn, dans les fastes de cette grande expédition d'Orient, qui tiendra tant de place dans l'histoire, quelle belle destinée de mourir pour son pays, de mourir en pleine gloire, sous les regards du monde, et regretté par quatre nations !

« Messieurs, si un ancien frère d'armes et un vieil ami de Brat pouvait, en ce moment solennel, parler au nom de notre armée, dans laquelle il a fait un si grand vide, je dirais que notre marine le pleure !

« La marine anglaise, dont il avait les sympathies et le respect, s'associe à nos sentiments.

« Cette mort est un deuil public !

« Brat emporte les regrets de l'Empereur et de la France !

« La religion lui a donné ses sublimes secours, et cette grande âme si sincère, si noble, si élevée, est dans la paix de Dieu. Il est mort en chrétien.

« Aux honneurs que nous lui rendons

vous se joindra les honneurs et les prières de l'Eglise. Accompagnons respectueusement les restes de ce grand marin. Que sa vie et sa mort demeurent un enseignement et un exemple, comme elles sont une gloire nationale !

Après la cérémonie religieuse, accomplie dans la cathédrale avec toute la pompe possible, le corps de l'amiral, reconduit dans l'arsenal avec le même cérémonial, a été remis à la famille et déposé sur la corvette à vapeur la *Primaugette*, pour être transporté à Marseille.

MISS NIGHTINGALE.

Il est d'usage en Angleterre de reconnaître les services publics par un témoignage de reconnaissance nationale. Les personnages qui ont joué un rôle de quelque importance reçoivent, à un moment donné, ce qu'on appelle un *testimonial* de gratitude auquel leurs concitoyens concourent par des souscriptions. Tous les personnages d'une célébrité quelconque reçoivent cet hommage durant leur vie ou après leur mort. Ce sont des manifestations plus ou moins populaires, qui ont un caractère quelquefois restreint, quelquefois public et national, ainsi que cela est arrivé pour le duc de Wellington, par exemple, qui a reçu durant sa vie des *testimonials* auxquels on a donné des formes diverses. Les souscriptions une fois recueillies, on donne à la somme reçue la distinction la plus agréable au personnage que l'on cherche à honorer.

En ce moment, l'Angleterre veut témoigner son admiration et sa reconnaissance à miss Nightingale pour les services qu'elle a rendus aux blessés et malades de l'armée anglaise en Orient. Cet hommage, si bien mérité, prend un caractère populaire en national, et il est certain que le comité chargé de recevoir les souscriptions aura bientôt entre les mains une somme considérable qui sera employée selon les desirs de miss Nightingale.

Les journaux, on se le rappelle, se sont beaucoup occupés de cette dame quand elle est partie pour l'Orient. On nous a appris alors que, douée des dons de la nature et jouissant d'une belle fortune, elle avait su résister aux frivoles entraînements à Londres comme l'ange des hôpitaux. Au récit de l'abandon où se trouvaient les ambulances anglaises en crémée, elle se décida, sur l'invitation du duc de Newcastle, alors ministre de la guerre, à aller en Orient se consacrer au soulagement des blessés. Elle réunit autour d'elle de jeunes femmes qui s'inspirent de son dévouement, et partit avec ses compagnes pour remplir dans les hôpitaux de l'armée anglaise l'office de nos Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul.

Les opinions furent divers sur les chances de cette entreprise ; mais, en général, on douta de son succès. Ces doutes ont été confirmés par l'expérience. La charité, l'abnégation, les vertus de miss Nightingale ont produit tout ce qu'elles pouvaient donner ; mais elles n'ont pas réussi à former des Sœurs de charité : le protestantisme n'a pas cette puissance. Les dames qui s'étaient associées à miss Nightingale se sont dispersées. La grâce d'état leur a manqué pour accomplir le sacrifice que leur dévouement avait supposé n'être pas au-dessus de leurs forces. Il en est deux ou trois qui ont eu la gloire de mourir à l'œuvre ; on en cite une à qui a mérité, au chevet des moribonds, la grâce de connaître la vérité et de devenir catholique ; mais, à part ces rares exceptions, la tentative de miss Nightingale a échoué comme œuvre durable : il ne restera des personnes qui se sont associées à elle que les Sœurs de charité que le catholicisme avait placées à ses côtés. L'entreprise n'en était pas moins digne d'admiration, et, en constatant nos insuccès, nous ne pensons pas à diminuer le mérite de miss Nightingale.

Nous reconnaissons qu'elle a obtenu tout ce qu'on pouvait attendre d'une femme éloignée de la source des grâces spirituelles qui reculent le courage et la vertu. Miss Nightingale est digne à tous les titres de l'hommage public qu'elle reçoit de son pays, et auquel toutes les illustrations de l'Angleterre tiennent à honorer de s'associer. Toutes les

FEUILLETON DU JOURNAL DE QUÉBEC.

DU 19 JANVIER 1856.

LES SERVANTES DE DIEU EN CANADA.

LES DAMES DU BON PASTEUR.

1844

—

XI.

On comprend qu'un pays aussi catholique que le Canada n'ait pas attendu l'année 1844 pour s'efforcer de créer un asile aux femmes pécheresses qui désirent sortir du vice. Nous avons vu que les Religieuses de l'Hôpital-Général de Québec ainsi que les Sœurs Grises ajoutèrent cette œuvre, pendant un certain temps, à toutes celles dont elles s'occupaient.

Mais Monseigneur Ignace Bourget, évêque de Montréal, a voulu doter son diocèse d'une Communauté dont la vocation spéciale fût de convertir les femmes entrées dans une vie de désordre, et de préserver les jeunes personnes exposées à se perdre ; et le 11 Juin 1844, quatre Religieuses de Notre-Dame de Charité du Bon Pasteur arrivèrent à Montréal pour y fonder une Maison de leur Société. Elles venaient d'Angers, et leur Supérieure était Mme. Marie Fisson, Sœur Ste. Céleste.

La Communauté de Notre-Dame de Cha-

rité fut d'abord établie en 1641, en Normandie, dans la ville de Caen, par le célèbre Père Eudes, fondateur de la Société des prêtres dits *Eudistes*, et frère de Mazarin, l'historiographe de France. Le Père Eudes, dont les prédications portaient un ébranlement salutaire dans toutes les consciences, opéra une révolution dans la conduite de nombreuses personnes vivant dans le désordre, et pour les maintenir dans la ligne du devoir, il les réunit sous la surveillance de quelques saintes filles. Une femme de la classe ouvrière, Madeleine L'Amy, donna l'exemple du courage chrétien nécessaire pour rechercher la société de celles que naturellement on voudrait fuir ; et une jeune personne de noble naissance, Mlle. de Taillefer, fut la première à prendre l'habit de l'ordre nouveau au mois de Février 1645.

La Communauté autorisée par lettres patentes de Louis XIII en 1642, fut approuvée en 1666 par le Pape Alexandre VII, et en 1741 par Benoît XIV. Elle a pris un grand développement, surtout en Bretagne, et il est digne de remarque que la province où la pureté des mœurs est le plus exemplaire, soit celle qui ait fourni le plus de sujets pour surveiller avec compassion les victimes repentantes de la fragilité humaine. La grande Maison de Paris en 1729 fut fondée par la Maison de Guingamp, et les nombreux établissements de cette Communauté restèrent unis jusqu'en 1835. Mais alors la Maison d'Angers, séparée des autres maisons, a été érigée en Séprieur XVI en Généralat d'une nouvelle branche, qui a ajouté au nom de Notre-Dame de Charité celui du Bon Pasteur, et qui a pris de son côté une remarquable extension (1).

(1) Dictionnaire des Ordres Religieux par le P. Heyl. 1re. Edition de l'abbé Jégou — Tome 2, page 1137.

En l'année 1828, la Comtesse de Neuville légua, en mourant, une somme de 30,000 fr. pour fonder une Maison du Bon Pasteur à Angers. La Maison de Tours fournit 5 Religieuses pour cette fondation et la Supérieure elle-même, Mme. Marie-Euphrasie Peltier se rendit à Angers pour se mettre à la tête de l'œuvre nouvelle. De 1833 à 1846 elle avait érigé quarante maisons de son Institut dont 25 en France, 2 en Belgique, 7 en Italie, une à Londres, une à Alger, une en Bavière, une en Canada, une aux Etats-Unis ; et l'on y comptait en 1846, 648 Sœurs dévouées à la régénération des femmes déchues. Le Comte de Neuville, fils de la vénérable bienfaitrice, a complété l'œuvre de sa mère. De son vivant il a consacré la totalité de sa fortune à l'Institut du Bon Pasteur, et il est mort en 1843 pauvre pour la terre, mais riche par le ciel (2).

En arrivant à Montréal, les Dames du Bon Pasteur allèrent habiter au faubourg Ste. Marie ou de Québec une assez grande maison en bois, dont M. Arnaud, prêtre de St. Sulpice, leur fit présent. Elles l'occupèrent jusqu'en 1847, et alors elles se transportèrent au faubourg St. Laurent, Côteau Barron, où elles prirent possession d'un beau monastère en pierre, bâti sur un terrain à elles donné par Mme. D-B. Viger, née Foretier, épouse de l'Honorable D-B. Viger. Cette généreuse Dame n'est pas la seule bienfaitrice qu'elles ont trouvée à Montréal.

Mme. Quesnel, née Côté, Veuve de l'Honorable Jules Quesnel et digne héritière des vertus de sa pieuse mère, est connue en Canada comme la mère des pauvres et des

(2) Historical Notice of the order of Our Lady of Charity of the Good Shepherd—United States Catholic Magazine—1847—page 374 and 416.

orphelins. L'œuvre de recueillir les repentantes se recommandait d'elle-même à sa charité ; et Mme. Quesnel ne dédaigna pas de plus de lui faire l'aumône de ses journées, dont elle passe la meilleure partie en la compagnie des bonnes Sœurs.

Les Dames du Bon Pasteur voulurent prendre leur part du pénible fardeau que les ravages du typhus de 1847 imposaient à la charité publique ; et elles recueillirent pendant trois mois les pauvres orphelins, pour les confier ensuite, au nombre de 74, aux Sœurs de la Providence.

A la fin de l'année 1853, la Maison du Bon Pasteur contenait 22 professes et 7 novices ou postulantes. Elles recueillent 61 pénitentes, et l'école ouverte comme moyen de ressource pour la Communauté donnait une instruction chrétienne à 31 élèves.

Plusieurs évêques des Etats-Unis ont également introduit dans leurs diocèses les admirables Sœurs du Bon Pasteur. Elles ont maintenant des refuges à Louisville, à St. Louis et à Philadelphie ; 45 Religieuses s'y trouvent à la tâche inhérente d'initier aux austérités de la vertu des cœurs flétris ; et elles ont entre ces trois villes 110 pénitentes, qui leur donnent beaucoup de consolations. A Louisville, où les Sœurs d'Angers arrivèrent en 1844, elles ont même formé avec les plus saintes de leurs pénitentes une Communauté à part, sous la règle de Ste. Thérèse ; et ces Madeleines sont aujourd'hui au nombre de dix.

Nous sommes déjà touchés du dévouement de ces chastes épouses de Jésus-Christ, qui se consacrent à apprendre aux enfants à connaître leur père qui est dans les cieux ; on qui s'étant privées pour elles-mêmes des douceurs de la maternité, se font avec joie les mères et les servantes des orphelins, dont

l'innocence plait à leur innocence. Nous admirons celles qui se font les compagnes inséparables de la contagion et de la maladie, respirant par prédilection, les miasmes putrides des hôpitaux, pansant les blessures saignantes, soutenant la déceintude, surveillant la fièvre ou la caduette. Mais que penser des Religieuses qui choisissent la compagnie des personnes les plus dégradées de leur sexe, afin de rapporter au berceau ces brebis égarées ; la vertu recherchant le vice, la pudeur sollicitant le dévergondage par charité, au lieu de fuir par cet instinct naturel à l'homme honnête ; et les plaies les plus repoussantes du corps ne demandent-elles pas moins de courage à soigner que la gangrène morale des cœurs ! Certes, nous serions tentés de croire les Dames du Bon Pasteur appelées dans l'aut

CHRONIQUE DU JOUR.

Le journal la Tribune de l'Ottawa a publié la contre-partie de la lettre de l'honorable M. Young, récemment publiée à l'adresse de M. le commissaire des travaux publics, fait ressortir les faits suivants qui ne sont point inutiles dans la question du chemin de fer du Nord, puisque le rapprochement des distances qui doit profiter dans un cas, doit profiter également dans l'autre.

M. Young est encore un de ces hommes qui aiment les causes éloignées, et qui tout en professant le dévouement le meilleur pour les intérêts du Bas-Canada, délaisse ou dédaigne constamment ceux de la ville de Québec et du bas du fleuve, pour aller courir vers tous les points, qui dans un temps plus ou moins long, doivent entraîner tout le commerce du Bas-Canada, vers nos voisins de l'Union.

L'argumentation qui suit, est pressante et même péremptoire; elle fixera nous pensons bien, l'attention de tous ceux qui ne se laissent pas facilement aller aux illusions de l'amour-propre et aux fausses combinaisons de l'esprit.

Le journal précité s'exprime en ces termes.

"Les faits qui suivent prouvent évidemment que l'Ontario doit rencontrer tous vos besoins, et nous sollicitons respectueusement votre plus sérieuse attention, parce que ces faits ne sont point le résultat de travaux imparfaits et mal déduits venant d'hommes incapables ni des fantaisies de spéculateurs ardents sur chemins de fer, mais bien le résultat des travaux d'hommes qui n'occupent pas devant le public des positions élevées, mais dont les services ne sont pas plus contestables qu'inutiles.

"Parmi ces hommes, M. W. E. Logan occupe le premier rang; c'est à son énergie et à sa persévérance infatigables, que le Canada est redevable du développement de ses ressources, plus qu'à cette troupe d'intrigants qui voudraient se poser en grands hommes.

"Le problème que vous êtes appelés à résoudre dans votre projet d'intérêt et d'alternative ou vous a laissés 'une sage législation' se résout d'elle-même, par le simple fait d'une concurrence heureuse, pour entraîner le commerce des états de l'Ouest, et il n'est pas nécessaire de montrer combien cela rétablira votre commerce d'importation, car si vous pouvez vous assurer votre part naturelle de commerce, le rétablissement de l'autre doit certainement s'en suivre. Mais que devons-nous entendre maintenant par cette part du commerce de l'Ouest? et quel serait le moyen de l'obtenir? Il ne s'agit que d'ouvrir une voie courte, sûre et directe au bord de la mer, une voie qui ne puisse être supplantée par aucun canal, une voie qui ne puisse égarer aucun moyen connu de concurrence, et ce peut vous être fourni par l'Ontario.

"Il y a 1,680 milles de Chicago à Montréal par le St. Laurent et les lacs, et 971 par l'Ontario, ce qui fait une différence de 709 en faveur de la voie par l'Ontario; de Liverpool à Chicago par la voie de l'Ontario, il y a 4,630 milles, par New-York et les lacs 5,683, différence de près de 1,053 milles. Enfin, par le St. Laurent et les lacs, Montréal est plus éloigné de Chicago que New-York; Montréal étant à 1,680 milles et New-York à 1,621. Citoyens de Montréal, est-il nécessaire de vous présenter plus d'avantages? mais faites partir deux vaisseaux, l'un pour New-York et l'autre pour Montréal, en supposant l'Ontario ouvert; le premier ne sera pas encore dans le canal Welland que l'autre entrera déjà dans votre port. Tels sont les faits, faits difficiles à admettre, et tout aussi vrais que ceux de l'honorable John Young, sont imaginaires. Pourquoi donc négier une route qui vous offre de tels avantages, et qui doit passer à vos portes, pour vous arrêter à des fantaisies ou blagues (humbug) telles que le canal Caughnawaga, qui sera pratiqué à des milles et des milles de votre ville? La nature a placé l'embouchure de cette rivière à vos portes, qui vous offre des facilités pour une communication inter-océanique plus favorable qu'aucune autre dans l'Amérique du Nord. Il n'existe la aucun obstacle physique réel ou possible pour empêcher des vaisseaux de 1,000 tonneaux de passer sur ses eaux, et la dépense nécessaire pour la rendre propre à cette fin, ne dépasserait pas de beaucoup la moitié de ce que va vous coûter votre pont Victoria. Les canaux qu'on y fait maintenant porteront des vaisseaux de 600 tonneaux; le coût en sera même si minime que les travaux de surcroît pour les vaisseaux allant en mer ne devraient pas être retardés dans de fausses vues d'économie.

De fait, en considérant le pouvoir de ce cours d'eau l'on voit vite que le grand architecte de l'univers l'a placé là dans le but de donner passage aux lacs de l'Ouest. "De Montréal à l'embouchure de la rivière Française dans la baie Géorgienne, il y a 421 milles, dont 384 milles en eau profonde, ne laissant que 37 milles de canalisation, et comme la rivière roule autant d'eau que le Gange, et probablement plus, sur un lit plus resserré, le profondeur moyenne doit en être plus grande; y compris notre canal Lachine. Il faudra des travaux d'écluse à la hauteur de 15 pieds 8 pouces pour arriver à l'extrémité du lac Nipissing, et 681 pieds d'écluse pour redescendre sur la rivière Française. On ne doit pas redouter la difficulté d'obtenir une telle somme d'eau, car le lac Nipissing peut être mis à contribution. Il n'est pas nécessaire de vous démontrer les avantages que vous pourriez trouver dans cette voie, ils se prouvent assez d'eux-mêmes et véritablement c'est bien à regretter de voir des hommes, tels que l'honorable John Young, négliger entièrement et si volontiers de tels avantages pour des projets chimeriques, dont le peu de valeur a été déjà démontré.

"Il combat les améliorations que nous proposons, parce qu'il voulait, disait-il, alors, une mesure qui les embrassât dans leur ensemble, mais aujourd'hui que les temps sont venus et que nul ne saurait à bon droit nier les avantages de la question, M. Young nous oppose encore une fois de ne recevoir en nous disant: 'Il vaut mieux, bien mieux augmenter les améliorations pratiques déjà du côté et à l'usage de vos voisins, dépensez y de plus grosses sommes d'argent et passez un certain laps de temps, vous en serez bien dédommages.'"

"Où, le dédommagement viendra quand le drapeau étoilé et rayé de l'Union flottera sur le cap Diamond, et d'ici là rien, mais en admettant qu'on ne puisse point construire un canal accessible aux gros navires sur l'Ontario, il serait possible néanmoins encore de concentrer le commerce de transport à Montréal en dépit de toute concurrence qui nous serait faite par le canal de l'Érie; les raisons en sont celles-ci, savoir: qu'il est toujours possible d'établir des canaux propres à faire passer des navires de 600 tonneaux et qu'il y a un profit réel de 500 milles à suivre cette voie de préférence à toute autre, parce que l'Ontario rend le commerce jusqu'à vos portes et qu'il n'entraîne qu'un seul transbordement. Or, que toutes les autres voies présentent les mêmes avantages et tout le droit sera de votre côté."

"Quand ce canal de l'Ontario sera construit, alors il sera temps d'établir le canal Caughnawaga, puisque l'Ontario mettra New-York et Chicago à 150 milles plus près l'un de l'autre, et si le canal Champlain est étendu jusqu'à la Baie d'Hudson, il ne sera point nécessaire de transbordement."

Avant-hier a eu lieu la bénédiction d'une cloche pour l'église de la mission de Laval. Cette cloche d'un beau timbre est évaluée à la somme de trente louis, recueillie parmi les bons habitants de cette mission.

C'est le révérend M. Racine, chapelain de l'église Saint-Jean qui a fait la cérémonie de la bénédiction de la cloche dont M. Renaud, marchand de grain, a été le parrain et Mme F. X. Paradis, la marraine, la collection faite en cette occasion a produit une quarantaine de louis.

La destitution de M. Louis Archambault, comme officier supérieur du comté de l'Assemblée est positive, le résultat de l'enquête poursuivie conformément à la demande faite en parlement, a été tel que le gouvernement a regardé comme un devoir de lui retirer sa confiance.

Les lenteurs reprochées à ce sujet au gouvernement, étaient commandées par la gravité de l'affaire et non point par ces engagements intéressés auxquels se complaisait à les attribuer, la presse de l'opposition systématique.

HONNEUR A UN CANADIEN.—Nous avons beaucoup de plaisir à annoncer à nos lecteurs qu'il y a à Sa Majesté de faire connaître qu'elle avait l'intention de conférer le titre de chevalier, à W. E. Logan, écuyer, notre éminent géologue provincial, autant en considération de ses grands talents et de ses connaissances, que de ses travaux aux grandes expositions de Londres et de Paris en 1851 et 1855.—*Montréal Gazette.*

LE MEURTRE DE ST. SYLVESTRE.—Les 9 personnes suivantes sur les 11, contre lesquelles des *warrants* avaient été émis, les accusés d'avoir pris part au meurtre de Corrigan à St. Sylvestre, se sont livrées au colonel Ermatinger, et ont été amenées hier à Québec et incarcérées, en attendant leur procès, qui aura lieu la semaine prochaine: Richard Kelly, P. O'Neill, F. Donaghue, P. Donaghue, E. Donaghue, P. Donaghue, George Bauman, Hugh Hopkins et John McCaffrey.

Pour l'année finissant le 1er de juillet, le total des exportations des Etats-Unis au Canada a été de \$18,720,344; celui des importations du Canada aux Etats-Unis, a été de \$12,152,214. Sur les importations, celles qui sont libres de droit s'élevaient à \$6,876,436; celles payant des droits, \$5,305,818.

conomie. De fait, en considérant le pouvoir de ce cours d'eau l'on voit vite que le grand architecte de l'univers l'a placé là dans le but de donner passage aux lacs de l'Ouest. "De Montréal à l'embouchure de la rivière Française dans la baie Géorgienne, il y a 421 milles, dont 384 milles en eau profonde, ne laissant que 37 milles de canalisation, et comme la rivière roule autant d'eau que le Gange, et probablement plus, sur un lit plus resserré, le profondeur moyenne doit en être plus grande; y compris notre canal Lachine. Il faudra des travaux d'écluse à la hauteur de 15 pieds 8 pouces pour arriver à l'extrémité du lac Nipissing, et 681 pieds d'écluse pour redescendre sur la rivière Française. On ne doit pas redouter la difficulté d'obtenir une telle somme d'eau, car le lac Nipissing peut être mis à contribution. Il n'est pas nécessaire de vous démontrer les avantages que vous pourriez trouver dans cette voie, ils se prouvent assez d'eux-mêmes et véritablement c'est bien à regretter de voir des hommes, tels que l'honorable John Young, négliger entièrement et si volontiers de tels avantages pour des projets chimeriques, dont le peu de valeur a été déjà démontré.

"Il combat les améliorations que nous proposons, parce qu'il voulait, disait-il, alors, une mesure qui les embrassât dans leur ensemble, mais aujourd'hui que les temps sont venus et que nul ne saurait à bon droit nier les avantages de la question, M. Young nous oppose encore une fois de ne recevoir en nous disant: 'Il vaut mieux, bien mieux augmenter les améliorations pratiques déjà du côté et à l'usage de vos voisins, dépensez y de plus grosses sommes d'argent et passez un certain laps de temps, vous en serez bien dédommages.'"

"Où, le dédommagement viendra quand le drapeau étoilé et rayé de l'Union flottera sur le cap Diamond, et d'ici là rien, mais en admettant qu'on ne puisse point construire un canal accessible aux gros navires sur l'Ontario, il serait possible néanmoins encore de concentrer le commerce de transport à Montréal en dépit de toute concurrence qui nous serait faite par le canal de l'Érie; les raisons en sont celles-ci, savoir: qu'il est toujours possible d'établir des canaux propres à faire passer des navires de 600 tonneaux et qu'il y a un profit réel de 500 milles à suivre cette voie de préférence à toute autre, parce que l'Ontario rend le commerce jusqu'à vos portes et qu'il n'entraîne qu'un seul transbordement. Or, que toutes les autres voies présentent les mêmes avantages et tout le droit sera de votre côté."

"Quand ce canal de l'Ontario sera construit, alors il sera temps d'établir le canal Caughnawaga, puisque l'Ontario mettra New-York et Chicago à 150 milles plus près l'un de l'autre, et si le canal Champlain est étendu jusqu'à la Baie d'Hudson, il ne sera point nécessaire de transbordement."

Avant-hier a eu lieu la bénédiction d'une cloche pour l'église de la mission de Laval. Cette cloche d'un beau timbre est évaluée à la somme de trente louis, recueillie parmi les bons habitants de cette mission.

C'est le révérend M. Racine, chapelain de l'église Saint-Jean qui a fait la cérémonie de la bénédiction de la cloche dont M. Renaud, marchand de grain, a été le parrain et Mme F. X. Paradis, la marraine, la collection faite en cette occasion a produit une quarantaine de louis.

La destitution de M. Louis Archambault, comme officier supérieur du comté de l'Assemblée est positive, le résultat de l'enquête poursuivie conformément à la demande faite en parlement, a été tel que le gouvernement a regardé comme un devoir de lui retirer sa confiance.

Les lenteurs reprochées à ce sujet au gouvernement, étaient commandées par la gravité de l'affaire et non point par ces engagements intéressés auxquels se complaisait à les attribuer, la presse de l'opposition systématique.

HONNEUR A UN CANADIEN.—Nous avons beaucoup de plaisir à annoncer à nos lecteurs qu'il y a à Sa Majesté de faire connaître qu'elle avait l'intention de conférer le titre de chevalier, à W. E. Logan, écuyer, notre éminent géologue provincial, autant en considération de ses grands talents et de ses connaissances, que de ses travaux aux grandes expositions de Londres et de Paris en 1851 et 1855.—*Montréal Gazette.*

LE MEURTRE DE ST. SYLVESTRE.—Les 9 personnes suivantes sur les 11, contre lesquelles des *warrants* avaient été émis, les accusés d'avoir pris part au meurtre de Corrigan à St. Sylvestre, se sont livrées au colonel Ermatinger, et ont été amenées hier à Québec et incarcérées, en attendant leur procès, qui aura lieu la semaine prochaine: Richard Kelly, P. O'Neill, F. Donaghue, P. Donaghue, E. Donaghue, P. Donaghue, George Bauman, Hugh Hopkins et John McCaffrey.

Pour l'année finissant le 1er de juillet, le total des exportations des Etats-Unis au Canada a été de \$18,720,344; celui des importations du Canada aux Etats-Unis, a été de \$12,152,214. Sur les importations, celles qui sont libres de droit s'élevaient à \$6,876,436; celles payant des droits, \$5,305,818.

ACTES OFFICIELS.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général et Commandant en Chef faire les nominations et promotions suivantes dans la Milice Séculaire du Canada, savoir:

DISTRICT MILITAIRE, N° 2, R. C.

Quatrième Bat., Bellechasse.—Pour être Major: Capitaine Louis Chabot; pour être Capitaine: Lieutenant Louis Ed. Turpin; pour être Lieutenant: Enseignes Yves Edouard Croteau et Jean Gilbert Arsenault; pour être Enseigne: Enseigne François Lambert; pour être Adjudant: Adjudant Monroie, gentillhomme; pour être Adjudant: Capitaine Jean Gilbert Arsenault.

Capitaine Paul Ledoux, de ce Bat., l'a, en sa permission de se retirer.

DISTRICT MILITAIRE, N° 4, R. C.

Deuxième Bat., Nicolet.—Pour être Capitaine: Lieutenant Alexis Lavigne et Placide R. Lavigne.

DISTRICT MILITAIRE, N° 5, R. C.

Troisième Bat., Yamoussé.—Pour être Major: Capitaine Benjamin Thériault; pour être Capitaine: Lieutenant Jérôme Croteau et Jean Gilbert Arsenault; pour être Enseigne: Enseigne François Lambert; pour être Adjudant: Adjudant Monroie, gentillhomme; pour être Adjudant: Capitaine Jean Gilbert Arsenault.

Capitaine Paul Ledoux, de ce Bat., l'a, en sa permission de se retirer.

NOUVELLES DIVERSES.

—Le montant des importations au port de New-York pendant l'année 1855, a été de \$157,979,419; en 1854 il a été de \$181,959,683. Les exportations du port de New-York pour l'année 1855 se sont montées à \$99,972,302; pour l'année 1854, à \$101,926,429.

—Un livre en deux volumes par Smith O'Brien vient d'être publié sous le titre *Principes du Gouvernement ou Mémoires en 221.*

—Mlle. Rachel est maintenant à Cuba. De 23 dernières les souscriptions pour les deux premières représentations, s'élevaient à plus de \$12,000.

—Nous apprenons par le dernier arrivage d'Australie que le fonds patriotique de la nouvelle Galie Méridionale s'est élevé au montant de \$260,000, dont \$240,000 ont été expédiés à Londres.

—Le pacha d'Egypte, le sultan, heureux de saisir toutes les occasions de témoigner sa reconnaissance à l'armée française, s'empresse d'abandonner tous les objets de l'empire ottoman envoyés à l'exposition universelle de 1855, pour être vendus au profit des veuves et des orphelins de l'armée d'Orient.

—Une fuite de gaz, qui aurait pu occasionner un grave accident, produit à l'hôtel de la monnaie, un phénomène curieux.

On dépense chaque soir, dans un local appelé caisse, toute la monnaie frappée dans la journée. Les pièces sont placées sur des tablettes qui contiennent environ 4,000 fr. Il y a communément de 150,000 à 200,000 pièces déposées chaque nuit dans la caisse. Ce matin l'employé qui est chargé de prendre les pièces, s'aperçut qu'une fuite de gaz avait lieu au jour, sans qu'une explosion eût été inévitable. Les pièces d'or et d'argent ont été trouvées toutes noircies, et l'on essaye en ce moment de les nettoyer. On évalue à plus de 200,000 les pièces qui ont été noircies.

—Les médailles qui viennent d'être décernées comme récompenses pour l'exposition universelle et des Beaux Arts, sont admirablement gravées. D'un côté, l'effigie de l'empereur, et au revers l'aigle entouré d'une couronne de lauriers. Mais ce que l'on admire surtout, c'est une série de 20 médailles des pays étrangers, qui ont été gravées autour de la couronne, avec un goût admirable. La grande médaille d'honneur vaut environ de 900 fr. à 1,000 fr., et la médaille d'honneur de 6 à 700 fr. La médaille d'argent de 1re classe a une valeur intrinsèque de 40 fr., et celle de 2e classe peut valoir 20 fr.

PROJET D'UN TUNNEL ENTRE DOUVRE ET CALAIS.—Il est question plus que jamais de l'établissement d'un Tunnel entre Douvres et Calais, au moyen d'un tube de forte tôle dans lequel passerait un chemin de fer. On peut juger de l'importance de ce projet et de la préoccupation qu'il inspire aux ingénieurs les plus hardis, en sachant que cinq projets sont en concurrence devant les financiers; ils sont dus à M. Pearse, M. Rettre, M. Delahaye, M. Ferdinand et M. Horeau. Avant dix ans d'ici, l'idée sera probablement traduite en fait.

Pour les âmes chrétiennes, la reconnaissance est une vertu. Il existe au fond de la Bretagne une petite communauté religieuse, dite des Sœurs de Charité de Saint-Louis. Cette communauté a eu pour fondatrice la mère de M. le comte Mole. Dès que la nouvelle du triste événement de Champigny est parvenue à leurs oreilles, les dames de la Charité se sont empressées de se réunir dans leur modeste oratoire, et là, prosternées devant l'autel, elles ont demandé à Dieu de recevoir dans son infinie miséricorde l'âme de celui qui portait un nom qu'elles sont depuis longtemps accoutumées à bénir. Ce n'est pas tout; ces bonnes religieuses ont encore voulu faire célébrer, avec toute la pompe que peut comporter l'éclat de leur chapelle, un service funèbre pour le fils de cette bonne dame Mole, qu'elles aiment toujours à appeler leur mère. Ce service a eu lieu mardi dernier, 11 de ce mois. La messe a été chantée par le curé de la cathédrale, assisté de son clergé. On remarquait dans l'assistance M. l'abbé Le Crom, ancien collègue de M. le comte Mole à l'Assemblée législative, plusieurs autres chanoines de la cathédrale, le préfet du département, le procureur impérial et plusieurs anciens officiers.

—La population de Londres atteint presque maintenant le chiffre de 2,500,000 habitants. Nulle part, dans l'antiquité ou les temps modernes, une plus grande masse d'êtres humains ne s'est trouvée agglomérée dans une même cité. Gibbon estime à 1,200,000 habitants la population de Rome ancienne à l'époque de sa plus grande splendeur; celle de Ninive a été évaluée à 600,000 ans, et le docteur Medhurst ne croit pas la population de l'Érin intérieure de beaucoup à 2 millions d'âmes. Dans les dix dernières années qui viennent de s'écouler, Londres a ajouté à sa population 414,772 individus; accroissement de 21 0/0 sur le nombre antérieur de ses habitants, malgré tout ce qu'on peut dire de l'insalubrité d'une réunion compacte d'individus dans de grandes maisons, on chaque étage est une location distincte, Londres n'est pas à comparer, à cet égard, avec la Rome ancienne ou la Rome moderne. Gibbon nous apprend que pour loger ses 1,200,000 habitants, Rome n'avait que 48,382 maisons, ce qui donne à peu près 25 personnes par maison. Paris a 45,000 maisons pour une population de 1,053,497 habitants, c'est à dire 23 personnes par maison. Or, le nouveau recensement fait connaître qu'il y a à Londres 307,722 maisons habitées (contre 16,839 inhabitées et 4,817 bâtiments divers), ce qui, pour ses 2,500,000 habitants, donne une maison par 723 habitants. Ce résultat est des plus satisfaisants: il prouve qu'à part quelques quartiers qui font exception, la distribution générale de la population, au point de vue des habitations, est favorable à la santé, et il indique une moyenne élevée de confort et d'aisance. (*The Land and Building News.*)

—M. Auguste Nicolas nous donne un ouvrage qu'il considère comme le complément de ses *Études sur le Christianisme*, qui contiennent d'avoir un succès si glorieux pour lui et si consolant pour tous les chrétiens. Ce nouvel ouvrage est intitulé: *La Vierge Marie et le Plan divin.* Il y a entrepris non-seulement de venger le culte de la Sainte-Vierge du reproche de superstition que lui adressent certains esprits mal éclairés et mal disposés, mais encore, dit-il, de "tablir que le dogme de la maternité divine, objet de ce culte, affecte la religion tout entière, et que le rapport le plus élevé de l'âme avec la Divinité s'en ressent." En un mot, il veut prouver par le procédé qu'il a si bien employé dans les *Études philosophiques sur le Christianisme*, que la dévotion envers Marie n'est pas moins justifiable aux savants et aux sages qu'aux ignorants et aux humbles. Un tel sujet était digne tout à la fois des talents et de la piété de M. Auguste Nicolas. L'inspiration qui l'a si heureusement conduit à ses premiers travaux ne l'a pas abandonné ici; il a eu de nouveau le bonheur de faire un livre utile. Dans sa préface, écrite avec une

simplicité élégante et émue, après avoir exposé la beauté de son dessein, il parle des soins qu'il a pris pour le remplir de son mieux. Même avant de l'avoir lu, personne n'en eût douté. On sait avec quel zèle, et pour dire le mot, avec quelle piété il travaille à répandre la forte conviction qui l'anime. On sait aussi ce que son mieux peut être. Une grande netteté dans le plan et dans le style, des preuves solides et bien enchaînées, des autorités heureusement choisies, un raisonnement doux et toujours accessible, telles sont les qualités principales des *Études philosophiques sur le Christianisme*. On les retrouve dans ce complément, avec le charme d'un sujet si non plus neuf, cependant moins connu, et ce je ne sais quoi de tendre et de filial qui s'éveille toujours dans le cœur chrétien lorsqu'il est question de la mère de l'Enfant-Dieu, dont il fut dit à l'homme: *Ecce Mater tua.*

L'Univers rendra compte du livre de M. Nicolas. Nous ne faisons aujourd'hui que l'annoncer, voulant donner à nos lecteurs cette bonne nouvelle, et à M. Nicolas lui-même cette preuve d'une sympathie dont aucun dissentiment ne peut fermer la source placée infiniment au-dessus de toutes les questions sur lesquelles les catholiques n'ont pas la joie de se trouver d'accord.

(Univers.)

SOMMAIRE DES ANNONCES NOUVELLES.

Lecture à l'Institut Catholique de St. Roch.
Succession de feu Thomas Teasdale.
Maison de Campagna à louer.
Marchandises Sèches—Boisvert et Bouchard.
Plumes du Dr. M'Lane.
Vente de Cuir, etc.—E. Cole.

PRINX DU MARCHÉ DE QUÉBEC.

COMPTÉ EXPRES POUR CE JOURNAL.
Québec, 19 janvier 1856.

PRODUITS	PRIX COURANT.
FLEUR.—Extra Superfine, No. 1....	0 4 50
Superfine, "2....	0 4 46
Do, "3....	0 4 42
Do, "4....	0 4 38
Do, "5....	0 4 34
Do, "6....	0 4 30
Do, "7....	0 4 26
Do, "8....	0 4 22
Do, "9....	0 4 18
Do, "10....	0 4 14
Do, "11....	0 4 10
Do, "12....	0 4 06
Do, "13....	0 4 02
Do, "14....	0 3 98
Do, "15....	0 3 94
Do, "16....	0 3 90
Do, "17....	0 3 86
Do, "18....	0 3 82
Do, "19....	0 3 78
Do, "20....	0 3 74
Do, "21....	0 3 70
Do, "22....	0 3 66
Do, "23....	0 3 62
Do, "24....	0 3 58
Do, "25....	0 3 54
Do, "26....	0 3 50
Do, "27....	0 3 46
Do, "28....	0 3 42
Do, "29....	0 3 38
Do, "30....	0 3 34
Do, "31....	0 3 30
Do, "32....	0 3 26
Do, "33....	0 3 22
Do, "34....	0 3 18
Do, "35....	0 3 14
Do, "36....	0 3 10
Do, "37....	0 3 06
Do, "38....	0 3 02
Do, "39....	0 3 00
Do, "40....	0 2 98
Do, "41....	0 2 96
Do, "42....	0 2 94
Do, "43....	0 2 92
Do, "44....	0 2 90
Do, "45....	0 2 88
Do, "46....	0 2 86
Do, "47....	0 2 84
Do, "48....	0 2 82
Do, "49....	0 2 80
Do, "50....	0 2 78
Do, "51....	0 2 76
Do, "52....	0 2 74
Do, "53....	0 2 72
Do, "54....	0 2 70
Do, "55....	0 2 68
Do, "56....	0 2 66
Do, "57....	0 2 64
Do, "58....	0 2 62
Do, "59....	0 2 60
Do, "60....	0 2 58
Do, "61....	0 2 56
Do, "62....	0 2 54
Do, "63....	0 2 52
Do, "64....	0 2 50
Do, "65....	0 2 48
Do, "66....	0 2 46
Do, "67....	0 2 44
Do, "68....	0 2 42
Do, "69....	0 2 40
Do, "70....	0 2 38
Do, "71....	0 2 36
Do, "72....	0 2 34
Do, "73....	0 2 32
Do, "74....	0 2 30
Do, "75....	0 2 28
Do, "76....	0 2 26
Do, "77....	0 2 24
Do, "78....	0 2 22
Do, "79....	0 2 20
Do, "80....	0 2 18
Do, "81....	0 2 16
Do, "82....	0 2 14
Do, "83....	0 2 12
Do, "84....	0 2 10
Do, "85....	0 2 08
Do, "86....	0 2 06
Do, "87....	0 2 04
Do, "88....	0 2 02
Do, "89....	0 2 00
Do, "90....	0 1 98
Do, "91....	0 1 96
Do, "92....	0 1 94
Do, "93....	0 1 92
Do, "94....	0 1 90
Do, "95....	0 1 88
Do, "96....	0 1 86
Do, "97....	0 1 84
Do, "98....	0 1 82
Do, "99....	0 1 80
Do, "100....	0 1 78
Do, "101....	0 1 76
Do, "102....	0 1 74
Do, "103....	0 1 72
Do, "104....	0 1 70
Do, "105....	0 1 68
Do, "106....	0 1 66
Do, "107....	0 1 64
Do, "108....	0 1 62
Do, "109....	0 1 60
Do, "110....	0 1 58
Do, "111....	0 1 56
Do, "112....	0 1 54
Do, "113....	0 1 52
Do, "114....	0 1 50
Do, "115....	0 1 48
Do, "116....	0 1 46
Do, "117....	0 1 44
Do, "118....	0 1 42
Do, "119....	0 1 40
Do, "120....	0 1 38
Do, "121....	0 1 36
Do, "122....	0 1 34
Do, "123....	0 1 32
Do, "124....	0 1 30
Do, "125....	0 1 28
Do, "126....	0 1 26
Do, "127....	0 1 24
Do, "128....	0 1 22
Do, "129....	0 1 20
Do, "130....	0 1 18
Do, "131....	0 1 16
Do, "132....	0 1 14
Do, "133....	0 1 12
Do, "134....	0 1 10
Do, "135....	0 1 08
Do, "136....	0 1 06
Do, "137....	0 1 04
Do, "138....	0 1 02
Do, "139....	0 1 00
Do, "140....	0 0 98
Do, "141....	0 0 96
Do, "142....	0 0 94
Do, "143....	0 0 92
Do, "144....	0 0 90
Do, "145....	0 0 88
Do, "146....	0 0 86
Do, "147....	0 0 84
Do, "148....	0 0 82
Do, "149....	0 0 80
Do, "150....	0 0 78
Do, "151....	0 0 76
Do, "152....	0 0 74
Do, "153....	0 0 72
Do, "154....	0 0 70
Do, "155....	0 0 68
Do, "156....	0 0 66

